

Décision n°2024.0053/DC/SEVOQSS du 29 février 2024 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption du document « Résultats de l'enquête de perception de l'accréditation des médecins et des équipes médicales »

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 29 février 2024,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 161-37 et suivants ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Le document « Résultats de l'enquête de perception de l'accréditation des médecins et des équipes médicales », ci-joint, est adopté.

Article 2

Le directeur général de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel de la Haute Autorité de santé.

Fait le 29 février 2024.

Pour le collège :
Le président de la Haute Autorité de santé,
Pr Lionel COLLET
Signé